



GENÇAY

JOURNAL MUNICIPAL - JUIN 2015

Infos utiles

Mairie
place du marché
86160 GENÇAY

Tél: 05 49 59 31 36

Mail:
mairie@gencay.fr

Site: gencay.fr

Urgences

Samu15

Pompiers18
ou 112

Pharmacie de garde
3237

Médecin de garde:
15

Gendarmerie:.....17

Le mot du Maire

Chers habitants de Gençay,

Si pour certains, le début de l'été coïncide avec l'attente des résultats aux examens, pour le plus grand nombre, le solstice d'été et sa traditionnelle fête de la musique annonce le début des vacances.

Les vacances, ce sont les départs vers d'autres lieux, d'autres personnes d'autres rythmes.

Les vacances ce sont aussi l'arrivée d'autres personnes qui viennent d'autres lieux et qui cherchent un autre rythme de vie sur notre territoire.

Les vacances ce sont enfin des personnes qui restent chez elles, simplement pour se reposer ou faire ce qu'elles n'ont pas, habituellement, le temps de faire.

Pour la municipalité, les vacances d'été, c'est la période où il faut trouver des occupations aux enfants qui restent à Gençay ou qui viennent à Gençay passer un moment avec leurs parents ou leurs grands parents.

Cette année, comme depuis 10 ans maintenant, la commune organise pendant les vacances d'été le « sport pour tous », pour les jeunes de 8 à 16 ans encadrés par nos agents communaux.

La piscine chauffée de Gençay, ouverte tous le mois de juillet et d'août est aussi un lieu privilégié pour passer un agréable après midi.

Les adultes et les enfants peuvent profiter des vacances d'été pour emprunter des livres à la bibliothèque mais aussi participer aux activités du Centre Culturel, notamment lors de son festival d'été « l'eau à la bouche ».

Les vacances d'été c'est aussi la fête du 14 juillet, où nous sommes invités à nous souvenir qu'au delà de tout ce qui peut nous séparer, nous faisons tous partie d'une même nation. Nous la fêterons cette année avec nos voisins de Saint Maurice la Clouère, en partageant un repas à la salle des fêtes, puis nos enfants défileront avec desampions dans la nuit, pour se rendre au feu d'artifice qui sera tiré comme tous les ans, au plan d'eau de Verneuil et qui ouvrira le traditionnel bal. Le lendemain matin, 14 juillet, devant le monument aux morts, après une brève cérémonie et la remise de médailles, un vin d'honneur sera offert par la municipalité pour la Fête nationale.

Nous aurons bien sur, d'autres activités tout au long de l'été; le festival de l'accordéon qui fêtera ses 20 ans, le marché des producteurs locaux où nous pourrons nous régaler avec les produits de notre territoire, ou encore l'exposition de voitures anciennes et bien d'autres manifestations...

Mais les vacances, pour nos employés communaux, se sera une fois de plus, la course contre la montre pour réaliser pendant la fermeture de l'école, le grand ménage et effectuer le maximum de travaux, tout en continuant l'entretien des rues, la tonte des pelouses et la lutte contre les herbes folles qui prolifèrent dans tous les lieux publics depuis que nous n'utilisons plus de désherbants issus de l'industrie chimique.

J'invite tous les habitants de Gençay, même s'ils n'ont pas de vacances cet été, à profiter du soleil, de sa lumière et sa chaleur pour vivre pleinement l'été. Qu'ils prennent le temps de vivre pour eux, pour les autres, dans des institutions justes.

Bon été à tous !

François Bock

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 1 : Présentation d'un nouvel adjoint et de la maison de Pascal AUDIN

Pages 2, 6, 10 et 14 : Retour sur le 1er semestre 2015

Page 3 : Présentation du comité des fêtes et des nouveaux commerçants

Page 4 : Soirée paëlla du 13 juillet

Page 5 : Mission locale

Pages 7 et 8 : Associations et canicule

Page 9 : Maison de la solidarité

Page 11 : Patrimoine

Page 12 : Piscine

Page 13 : Présence verte

Page 15 : Notre patrimoine

DU NOUVEAU DANS L'EQUIPE MUNICIPALE

Bienvenue Yves



Pour raisons personnelles, Sophie GUIGNARD a quitté l'équipe municipale.

La règle veut que ce soit le suivant sur la liste qui vienne la remplacer.

Le suivant était Florent GRIFFON qui n'a pas pu nous rejoindre pour raison de mutation à Périgueux.

La suivante était Martine DUPUY qui n'a pas souhaité nous rejoindre pour raison de santé.

Le dernier sur la liste était Yves GUILLON qui a accepté de venir travailler avec nous.

Comme vous le savez, François BOCK notre maire a été élu au conseil départemental, ses obligations au département lui prenant un certain temps, il a souhaité diminuer ses indemnités afin de recruter un 5ème adjoint venant étoffer l'équipe (sans que cela ne modifie le budget indemnités).

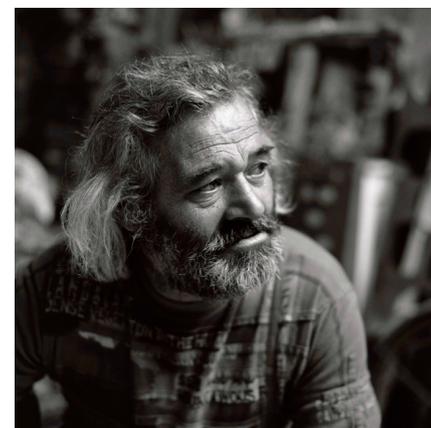
Après un tour de liste, il s'est avéré que c'était Yves GUILLON qui était le plus disponible, sollicité par le maire, il a accepté de se porter candidat et a été élu 5ème adjoint.

Encore un changement, Nadia RABAN ayant déménagé à Poitiers, elle a donné sa démission du conseil, la liste étant « épuisée », nous fonctionnerons à 18 élus au lieu de 19.

LA MAISON DE PASCAL AUDIN

L'association **La Maison de Pascal AUDIN** est une jeune structure créée à l'occasion du projet d'achat de la maison-atelier de l'artiste Pascal AUDIN. Elle rassemble des personnes proches de l'artiste, habitant ou non à Gençay, qui suivent et soutiennent son travail depuis plusieurs années.

Le but de l'association est en priorité de pouvoir faire l'acquisition de la maison-atelier, puis de pouvoir réaliser les aménagements nécessaires à une ouverture au public, afin de préserver et entretenir ce lieu incontournable de l'art singulier français. Son bureau est constitué de 4 membres (Présidente, Vice-président, Secrétaire générale, Trésorier) avec l'artiste Pascal AUDIN en Président d'Honneur ; l'association est également soutenue par la Mairie de Gençay.



L'association entreprend différentes actions afin de financer ce projet expositions-ventes des œuvres de Pascal AUDIN, demandes d'aides institutionnelles et solidaires (financement participatif récemment lancé le vendredi 5 juin 2015).

Email : lamaisondepascalaudin@gmail.com.

Adhésion : 12€

Financement participatif:

<https://fr.ulule.com/maison-pascal-audin/>

Expo à venir: <http://www.ville-saint-benoit.fr/culture-temps-libre/le-dortoir-des-moines.html>



Deux accidents se sont produits à très peu d'intervalle, entre la rue du Palateau et la route de Poitiers. Nous avons eu beaucoup de chance qu'il n'y ait personne à ces moments là sur le trottoir ou sur le parking « de la Laiterie ».

Afin de ne pas prendre de risques inutiles, la municipalité a décidé de limiter la vitesse descendante à 30 km/h du N° 27 rue du Palateau au N° 6 route de Poitiers. Espérons que cela fera prendre conscience du danger aux usagers de cette voirie.



De belles fleurs dans leurs beaux pots à l'entrée de la place du marché.

Là aussi il y a un besoin de réduire la vitesse qui est souvent excessive. Un petit rappel, lorsque vous roulez à 30 km/h il vous faut environ 9 m pour vous arrêter, à 50 km/h ce sont 25 m qui vous sont nécessaires. Le mode de calcul est simple, vous prenez le nombre de dizaines et vous le multipliez par lui-même exemple: le 3 de 30 km/h vous donne $3 \times 3 = 9$ ce qui veut dire qu'il vous faut 9 m pour vous arrêter. Même à 20 km/h il vous faut 4 m pour vous arrêter soit la longueur de votre voiture, alors **PRUDENCE!**



Pour éviter le vol, ils sont fixés au sol.



Création du comité des fêtes Gençay / Saint Maurice

Après plusieurs réunions, le comité des fêtes réunissant nos deux communes vient de prendre vie.

Ses objectifs sont pour l'instant de permettre une meilleure organisation de quelques manifestations existantes:

- Le concours mulassier
- Le feu d'artifices
- Le marché des producteurs

Les membres du bureau sont:

- Président Claude MASSE
- Vice président Ludovic QUERAUD
- Trésorière Virginie DELY
- Trésorière adjointe Aurélie BOBIN
- Secrétaire Agnès POTONNET
- Secrétaire adjoint Francis DEMARS

Les deux municipalités se sont engagées à aider au maximum le nouveau comité.

Elles ont délégué 3 élus de chaque communes afin de faciliter la relation communes / comité.

Pour les rejoindre, et apporter votre pierre à l'édifice, contacter:

M. Claude MASSE
claude-masse0472@orange.fr
06 37 53 08 51

Ci-contre:

Les représentants du conseil d'administration du comité des fêtes



De nouveaux commerçants autour de la place du Marché



CAFE-CANTINE du COMMERCE
24 place de Marché 09 73 69 03 78



DIABOLO
MENTHE
3 route
De Civray
05
49
36
84
19

De Verre
Et d'Eau

1 rue
De la Paix

05
49
36
03
22



TOITMTOIT 14 place du Marché
06 31 74 89 94



GENÇAY—ST MAURICE

Organisé par le
Comité des fêtes

SALLE DES
FETES
DE GENÇAY

Lundi

13

Juillet

Soirée

Paëlla

19 HEURES

12 €

Fromage et dessert

Plateaux enfants—10 ans

6€

Retraite aux
flambeaux
Départ 22 heures

Feu d'artifice
23 heures

Bal populaire
Gratuit
Buvette

Pour tous renseignements : comitedesfetes.smg@gmail.com

✂

Réservation souhaitée avant le 3 juillet

Nom : _____ Prénom : _____

Adultes : nombre _____ X 12 €

Enfants : nombre _____ X 6 €

Chèque à l'ordre du comité des fêtes St Maurice — Gençay
Règlement à adresser à la mairie de St Maurice ou de Gençay

Attention: n'oubliez pas la lampe de poche afin de rentrer en toute sécurité

La Mission Locale

La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une association qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

En 2014, 1864 jeunes ont été suivis par la Mission Locale !

Zoom sur les Emplois d'Avenir

Grâce à une mesure gouvernementale mise en place en novembre 2012, les emplois d'avenir constituent une opportunité pour les jeunes d'acquérir une véritable expérience professionnelle incluant un parcours de formation.

Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés à la recherche d'un emploi.

Quel type de contrat ?

CDD 12 mois renouvelable 2 fois (36 mois maximum) ou CDI.

Pour quelles entreprises ?

- Secteur non marchand : collectivités territoriales, associations, secteur médical...
- Secteur marchand (sous conditions préfectorales)

En 2013 : 162 signatures sur le territoire de la Mission Locale.

Pour plus d'informations, contacter la Mission Locale de votre secteur.

Coordonnées de la Mission Locale : Pays Civraisien

CIVRAY

8 Avenue de la Gare
86400 CIVRAY
05 49 87 39 67

COUHÉ

Nouvelle conseillère Madame Aurélie MARTIN.
Communauté de Communes de la région de Couhé.
8 Rue Hemmoor
86700 COUHE
05 49 59 53 50

GENÇAY

Nouvelle conseillère Madame Sylvie BESSERON.
Maison des Services Publics.
1 bis Cité de la Roche
86160 GENÇAY
05 49 03 04 35

Permanence de CHARROUX : renseignements au **05 49 87 39 67**



ACCESSIBILITE

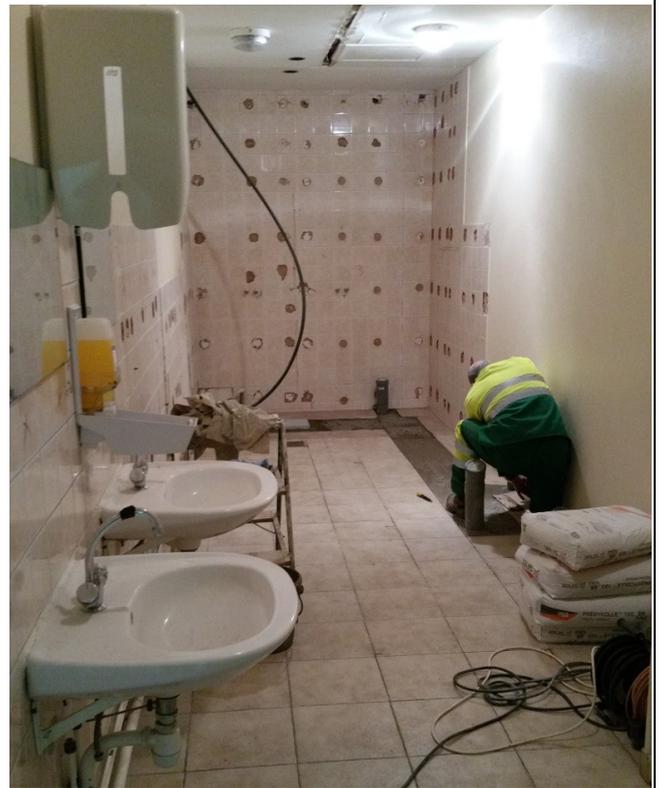
Ce printemps, les sanitaires de la salle du château d'eau ont été mis aux normes et refaits à neuf.

Ce sont nos agents qui ont réalisés les travaux sur les plans du 1er adjoint.

A droite le chantier qui malgré le peu de place, n'était pas un petit chantier.

A gauche des toilettes agréables pour les dames qui ne passent plus derrière les urinoirs.

Au fond des WC handicapés.



L'aménagement du rond point de route de Civray qui va arriver sous peu.



Le rond point de la route de Confolens va retrouver sa gloriette.

Démoussage vraiment nécessaire des anciens garages du SIVEER par grattage à la truelle et balayage, ce sont plusieurs m3 qui ont été enlevés par Michel BOUTIN notre couvreur local.



Amitié Guinée

M. Jacques BARRE
Jacques.barre@wanadoo.fr
06 81 86 67 90

AAPPMA

Tanche de la Clouère
M. André BIBAUD
Andre.bibaud@wanadoo.fr
0 7 89 89 60 98

ACCA

M. Francis GUICHARD
05 49 59 37 64

ADMR

Mme EDWIGE MONTFRONT
Info.assogencay.fede86@admr.rg
05 49 87 87 91

AFN

M. Edgar MESMIN
05 49 59 30 65

Amicale des Sapeurs Pompiers

M. Alexandre CORNUAU

Amicale du Personnel de l'EHPAD

Géraud de Pierredon

Mme Valérie GIRARD
05 49 59 42 74

Amis du Vieux Château

(en attente)

APE

M. Christophe DESBANCS
ape-gencay@laposte.fr
06 74 99 82 49

APE du Collège

M. Jean-Luc GUILLEMET
05 49 42 81 07

APEF

Mme Maggy RENAULT
05 49 53 02 16

Association Sportive

Du Collège / UNSS
M. Eric DELAGE Principal
05 49 59 30 08

Banque Alimentaire ELAN

Mme Brigitte DUTHOIT
et M. Philippe LABORDE
05 49 59 40 37 et 06 63 39 30 68

Centre Culturel La Marchoise

Mme Myriam DESBANCS
et M. Charlie COLLIN
cc.lamarchoise@wanadoo.fr
05 49 59 32 68

Cinéma de Gencay

Mme Chantal PAPAGIORGIU
cinemadegencay@free.fr
05 49 53 46 73

**Comité des fêtes Gencay-
Saint Maurice la Clouère**

M. Claude MASSE
claude-masse0472@orange.fr
06 37 53 08 51

Comité de Jumelage de Gencay

Mme Fabienne GILLES
michel.gilles0102@orange.fr
06 82 20 42 82

Compagnons de la Clouère

Section course à pied
M. Bernard GOURDEAU
06 81 70 99 73

Compagnons de la Clouère-Cyclos

Mme Sophie MARIVINGT
sophiemarivingt@orange.fr
06 83 18 48 55

Donneurs de Sang Bénévoles

M. Michel MASSE
05 49 36 04 32

Du fil à r'tordre

Mme Christelle GRAND
couture86160@gmail.com
05 49 39 40 93

Ecole de Pêche

M. André BIBAUD
Andre.bibaud@wanadoo.fr
0 7 89 89 60 98

ESMG

Mme Isabelle CHARRAUD
charraud.isabelle@neuf.fr
06 73 24 72 89

Et si on dansait

M. Thierry VRIET
vriet.thierry@sfr.fr
05 49 43 61 89

FAE

Mme Myriam PICAUD
picaudmyriam@orange.fr
06 75 26 38 29

Famille Rurale

Mme Marie-Fabienne CHARLES
05 49 53 02 16

Foyer Socio Educatif du Collège

M. LAURENT
05 49 59 30 08

JS Foot Val de la Clouère

M. Pascal TOUVENET
05 49 59 38 46

Karaté

M. Dominique GUIBERT
06 30 10 37 66

Union Musicale la liberté

Mme Josette RAS
05 49 59 39 41

La Bel Boule Gencéenne

M. Jean Louis LEBEAU
05 49 53 22 84

La maison de Pascal AUDIN

Mme Zoé FORGET
lamaisondepascalaudin@gmail.com
06 71 95 88 62

Les Blés d'Or

Mme Madeleine LOCHON
05 49 59 35 36

Maison Familiale Rurale
M. Bernard MOREAU
mfr.gencay@mfr.asso.fr
05 49 59 30 81

Mille Bulles
Mme Delphine LAFOND
05 49 53 20 84

Mutuelle Petite Enfance
Les Loupiots
Mme Josiane VANSTEEN
05 49 53 39 09

Office de Tourisme
Mme Marie-Josée RICHARD
05 49 59 47 37

Pays Gencéen Basket-Ball
M. Raphaël DELHOUME
loanad@gmail.com
05 49 53 34 12

Pétanque Gencéenne
M. Henry CLERCY
06 75 99 16 33

Plan d'Eau
M. Michel CHAUSSEBOURG
05 49 53 18 75

Résidents des Personnes Agées
Du foyer logement et de l'HEPAD
Mme Thérèse ROCHAULT

Restos du Cœur
M. Jean-François VOGEL
vogel.jeanfrancois@neuf.fr
06 64 96 33 89

SLCG Tir à l'Arc
Mme Rosa LARGEAU
jean-paul.largeau@orange.fr
06 70 45 06 15

Souvenirs français
M. Pierre BENNETEAU
05 49 59 30 32

Tennis
M. Daniel POULAIN
danielpoulain@orange.fr
06 44 29 32 52

Union Nationale Personnels
Retraités de la Gendarmerie
M. Yves GUILLON
yvesguillon86@orange.fr
05 49 36 04 33

USJ86 Judo
Section de Gençay
M. Mickaël MARSAT

Volley Ball Loisirs et Détente
Mme Jane BOBET
jane.bobet@wanadoo.fr
05 49 59 33 22

La canicule, c'est quoi?

Il y a danger pour ma santé:

lorsqu'il fait très chaud, que la température ne descend pas ou très peu la nuit, que cela dure 3 jours ou plus.

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte,**
j'ai un bébé ou **je suis une personne âgée.**
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE sur rendez-vous

MEDECIN DE P.M.I. : Dr. Lucile PARTAUD

PUERICULTRICES : Frédérique JACQUARD
Catherine PAILLIER

EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS : Elisabeth LARTIGUE (les mercredi et jeudi)

MEDECIN : CONSULTATION DE GYNECOLOGIE : Dr. Lucile PARTAUD

SAGE-FEMME : Pascale FRITTEL

PSYCHOLOGUE : Flore NELIN

Territoire d'intervention	Consultants	Consultations sur rendez-vous
Cantons de CIVRAY, AVALLES-LIMOZINE, CHARROUX, COUHE et GENCAY	Lucile PARTAUD	Maison de la Solidarité de CIVRAY 2eme et 4eme jeudi après midi Maison de la Petite Enfance de GENCAY 1er et 3eme jeudi après midi Centre Social de COUHE 2eme mardi matin
Voir légende sur la carte 	Frédérique JACQUARD	Centre Social de COUHE 2eme mardi matin
Voir légende sur la carte 	Catherine PAILLIER	Maison de la petite enfance de GENCAY 1er jeudi après midi et 1 mercredi matin/mois
Territoire d'intervention	Consultants	Consultations sur rendez-vous
Canton de CIVRAY et communes de Vouion, Payré, Anché, Châtillon, Couhé, Ceaux en Couhé, Vaux, Brux, Romagne, Chaunay, Gengay, Saint Maurice la Clouère, Saint Seccondin et Usson du Poitou	Dr Lucile PARTAUD Médecin gynécologue-obstétricien	Maison de la Solidarité de CIVRAY mardi
Canton de CIVRAY et communes de Vouion, Payré, Anché, Châtillon, Couhé, Ceaux en Couhé, Vaux, Brux, Romagne, Chaunay, Gengay, Saint Maurice la Clouère, Saint Seccondin et Usson du Poitou	Pascale FRITTEL sage-femme	Visites à Domicile

AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

François TOUSSAINT : éducateur spécialisé
Béatrice PALAU : éducatrice spécialisée
Alexandra AUGER : éducatrice spécialisée
Flora ROGEON : psychologue spécialisée



MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE DE CIVRAY

Canton de CIVRAY et communes de
Vouion, Payré, Anché, Châtillon, Couhé, Ceaux en Couhé, Vaux, Brux,
Romagne, Chaunay, Gengay, Saint Maurice la Clouère, Saint Seccondin et
Usson du Poitou

11 Rue Salvador ALLENDE
86400 CIVRAY

 : 05 49 87 01 35

 : 05 49 87 81 07

@ : dgas-civray@departement86.fr

Horaires d'ouverture au public :
Le lundi de 8h30 à 12h30
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES



Livraison de la nouvelle élagueuse (l'ancienne est vendue).

Les gagnants au marché de Pâques



Choix des architectes pour la maison de santé



A gauche le départ de la chasse aux œufs préparées par le SIVM (syndicat Gençay St Maurice) propriétaire du plan d'eau.

Ci-dessous les dessins du concours préparé dans nos écoles, les gagnants ont été choisis par nos aînés résidents au foyer logement.

OUVERTURE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE
Le samedi 27 juin



Les agents reçus par les élus dans la salle du conseil. Ce fut pour certains, l'occasion de se connaître.

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Il est ouvert au public
Du lundi au vendredi
De 8 heures à 12 heures,
Et de 13 heures à 17 heures

M. le Maire reçoit les jours ouvrables sur rendez vous.
Prendre rendez vous auprès du secrétariat.

M. et Mmes les adjoints reçoivent sur rendez vous
pris auprès des personnes concernées.

PERMANENCES :

M. Jean Michel CLEMENT, député reçoit à sa permanence place du champ de foire
Tél: 05 49 03 16 38 ou jmclement@assemblee-nationale.fr

Assistante sociale: Maison de services publics 05 49 87 01 35

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

16 route de Civray Tél: 05 49 59 93 45
Ouverture Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi 15h à 18h
Samedi 10h à 12h
Adhésion familiale annuelle: 5 €
Prêt 4 livres, 4 revues et 4 CD pour 4 semaines
Mail: bibliothequesivm@gmail.com
Site : <http://www.cabri.cg86.fr/gencay>

**JOURNAUX LOCAUX:
VOS CORRESPONDANTS**

Jackie LIEGE: 05 49 59 35 25
Mail: jackie.liege@wanadoo.fr
Bernard GUYOT: 05 49 53 46 60
06 83 49 23 00
Mail: bernard.guyot54@orange.fr

DECHETTERIE : lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et vendredi de 13h30 à 17h30

AGENDA

- 4 juillet Vide grenier autour des halles
Chanson poético-punk au café-cantine du commerce
- Du 5 juillet au 7 août: Sport pour tous au terrain de foot
- 13 juillet Soirée paëlla, retraite au flambeaux, feu d'artifice et bal populaire
- 19 juillet Randonnées Gencéennes au départ du château d'eau à 8 h 30
Méchoui des anciens combattants au terrain de foot
- 26 juillet 20ème festival de l'accordéon dansant au théâtre de verdure
- 19 aout Marché des producteurs locaux au champ de foire avec repas possible sur place
- 22 aout 1er Américaine-France à partir de 9 h (expo voitures et motos anciennes)
et concerts (sosies de stars) sur le champ de foire à partir de 15 h
- 6 septembre Forum des associations sous les halles
- 10 octobre Troc aux plantes sur la place du marché

Venez nombreux profiter de toutes ces belles animations qui sont souvent gratuites ou à un prix très abordables, vous encouragerez ainsi tous les bénévoles qui se démenent pour que notre commune soit la plus agréable à vivre.

LOGEMENTS, il nous reste (à l'heure où je réalise ce bulletin):

- Quelques T1 à la Résidence du Parc
 - 1 T3 et 1 T1 bis dans l'immeuble de la Caisse d'Epargne
- Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 05 49 59 31 36

RAPPEL : ACTIVITES BRUYANTES :

Elles ne sont tolérées que:

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



S.I.V.M.
GENÇAY - SAINT MAURICE

Heures D'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi

Vendredi -samedi

13 heures- 19heures 15

Dimanche

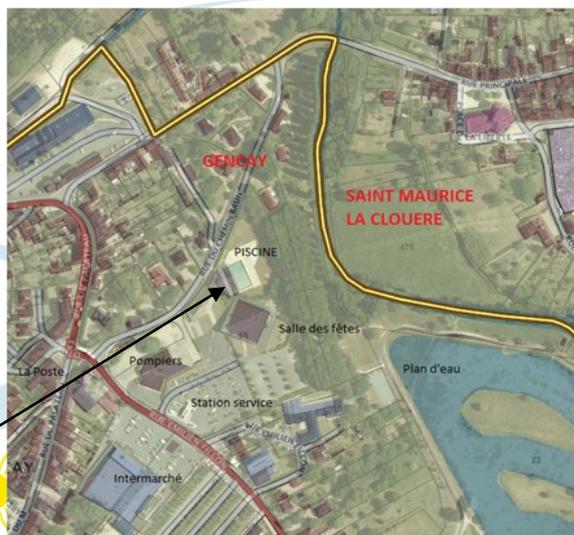
14 heures-19 heures

FERMETURE LE JEUDI

Tarifs : Adultes : ticket individuel :2.00€
Carnet 10 tickets :15.00€

Tarifs : Enfants -16 ans: ticket individuel :1.50€
Carnet 10 tickets :10.00€

Enfants -3ans : GRATUIT



Entrée ICI



**PISCINE INTERCOMMUNALE
GENÇAY-ST MAURICE LA CLOUERE**

Ouverture le
Samedi 27 juin 2015



Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la

Mairie 05.49.59.31.36
Piscine 05.49.59.90.96



**PISCINE DE
GENÇAY-ST MAURICE LA CLOUERE**

Saison 2015

ouverture

Du samedi 27 juin

au

dimanche 30 Août inclus

3 types d'activités dans
le cadre de la piscine
vous sont proposées :

- ♦ Aquagym
- ♦ Leçons
- ♦ Cours : *Vaincre la peur dans d'eau*

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser auprès de Françoise BOUSQUET, Maître Nageur. Merci.



Port: 06.75.26.26.65

Aquagym

Lundi à 19h00

Mercredi à 19h00

Séance de 45 min

En Juillet et Aout

Tarifs :

La séance : 5 euros

- ♦ 1 ticket entrée piscine par séance

(à prendre à la caisse de la piscine pendant les heures d'ouverture du bassin)

Forfait 10 séances : 40 euros



Leçons d'apprentissage & de perfectionnement

Pour enfants et adultes

Séance de 30 min

Disponibilités à voir avec le maître nageur.



En dehors des heures d'ouverture au public.

Tarifs :

La séance : 10 euros

+ 1 ticket entrée piscine par séance

(à prendre à la caisse de la piscine pendant les heures d'ouverture du bassin)

10 séances : 90 euros



**présence
verte
services**

*À mes côtés pour continuer
à vivre chez moi !*

L'association vous apporte vos repas,
vous sécurise, rassure votre entourage
et s'engage à répondre au mieux à vos besoins.

Un seul numéro : le **05 49 44 59 99**

**Nos services sont
ouverts à tous !!**



Portage de repas à domicile

Chaque jour, bénéficiez d'un repas complet, équilibré et varié,
confectionné à Poitiers et élaboré par une diététicienne.
Nous proposons différents menus respectant votre régime.

Téléassistance

*Vous permettre de rester à domicile et en toute sécurité,
c'est notre priorité et surtout **notre métier** !*

**Profitez d'un TARIF PREFERENTIEL
grâce au CCAS de la commune**

Le fonctionnement est simple et efficace, fonctionne
24h/24 et 7jrs/7.
En vous abonnant à la Téléassistance de Présence Verte
Services, profitez de nombreux avantages comme la
maintenance et le dépannage gratuit, l'abonnement au journal
l'Oiseau Bleu, une visite annuelle par un de nos conseillers, ...



L'association dispose de l'agrément simple
« services à la personne ».

Toutes les prestations ouvrent droit à un avantage fiscal
pouvant aller jusqu'à 50% des sommes engagées.

www.presenceverteservices.com



- 1) Décapage de l'accotement qui était plus haut que le goudron afin que l'eau ne reste pas sur la route.
- 2) Balayage de la route avant la pose du bitume à froid (réchauffé par la machine de la communauté) pour boucher les gros trous



Travaux routiers réalisés par nos agents, sur la route de la Bersaudière

- 3) Mise en place du bitume à froid dans les trous, il faut un certain « coup de main » aussi bien pour déposer le bitume avec la goulotte que pour l'étaler avec les râtaux.
- 4) Un compactage avec le rouleau de la communauté est ensuite réalisé.



- 5) Pose du gros gravier et du goudron avec le camion P.A.T.A.
- 6) Compactage
- 7) Deuxième passage du P.A.T.A avec du gravier plus fin
- 8) Compactage
- 9) On utilise la route rénovée qui au début va être « riche » en gravillons, (attention aux dérapages), puis tout doucement les graviers en surplus vont être projetés sur l'accotement
- 10) La route deviendra plus agréable.



Patrimoine

Propreté des rues...

Ce n'est pas d'aujourd'hui, et à l'époque on ne parlait pas encore d'incivilités, que le comportement des habitants, dans leur vie quotidienne, obligeaient les édiles locaux à prendre des dispositions pour tenter de maintenir les rues de la ville de Gençay en état pour le bien être de tous. A travers cet arrêté, on peut déchiffrer en creux, ces comportements, objets de cet arrêté...

Arrêté du maire du 12 avril 1875 :

Considérant que l'autorité municipale est chargée de veiller à tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques,

Considérant qu'un assez grand nombre d'individus compromettent journellement la liberté et la sûreté de la circulation en déposant ou laissant sans nécessité, sur la voie publique, des matériaux, meubles, et marchandises et autres objets,

Arrêtons :

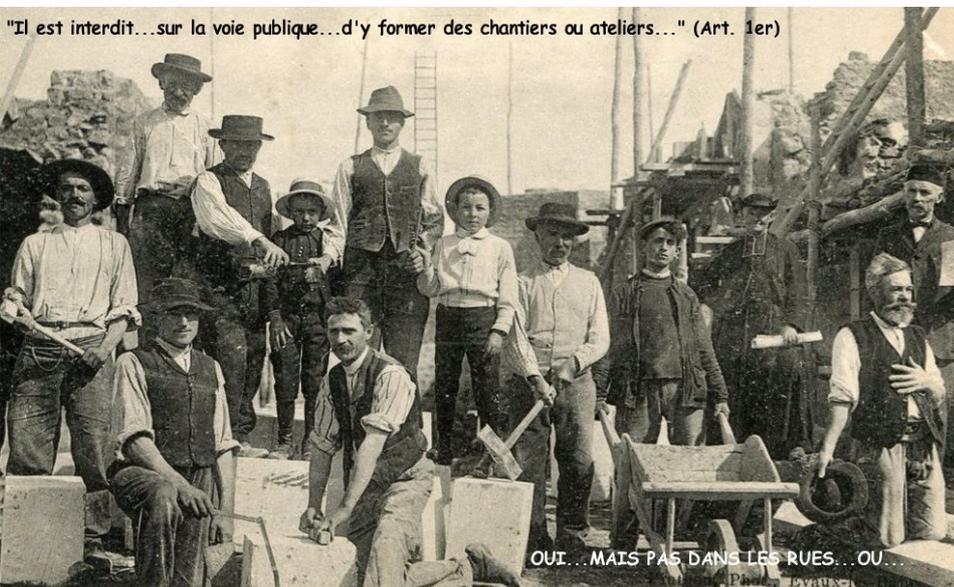
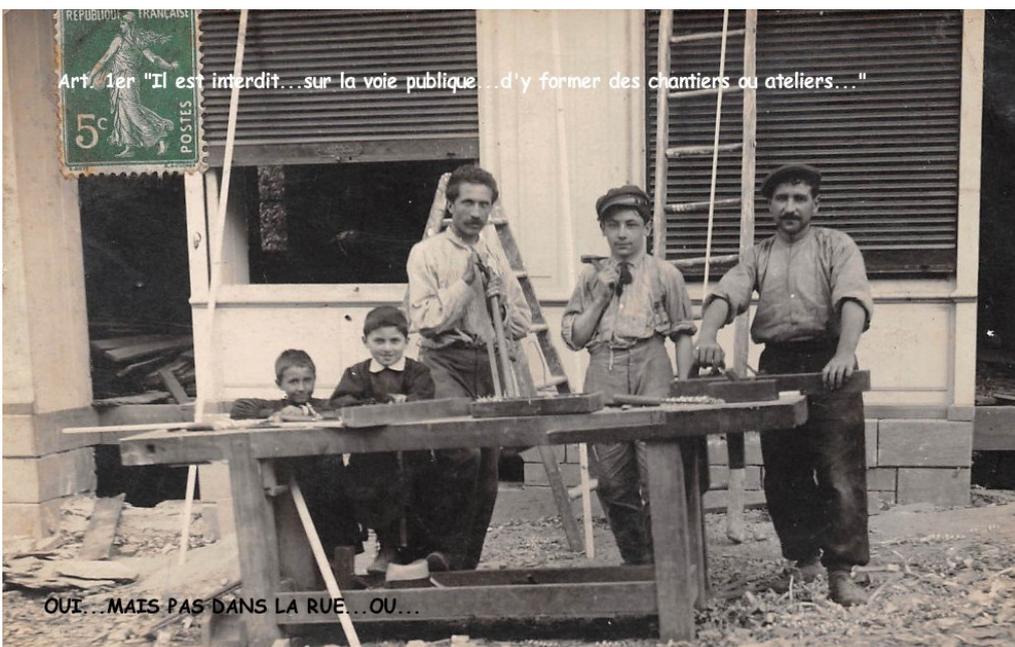
Art. 1^{er}. Il est interdit de faire ou de laisser sur la voie publique, sans nécessité et sans en avoir obtenu l'autorisation, aucun dépôt de matériaux, et d'y former des chantiers ou ateliers pour l'approvisionnement et la taille des dits matériaux. [il s'agit

principalement des tailleurs de pierre et des charpentiers]

Art. 2. Il est également défendu de déposer et de laisser, sans nécessité, sur la voie publique, des meubles, caisses, tonneaux et autres objets ; d'y faire aucun dépôt de fumier, d'y jeter et laisser des débris de verre ou de bouteilles cassées, poterie, faïence et autres objets de nature à blesser les personnes et les animaux ou à gêner la circulation.

Art. 3. Tous les dépôts de matériaux et objets quelconques, laissés par nécessité sur la voie publique, pendant la nuit, seront éclairés aux frais et par les soins de ceux auxquels ils appartiennent ou auxquels ils auront été confiés.

Art. 4. Le bois de chauffage et les fagots devront être enlevés le jour même qu'ils auront été déchargés sur la voie publique.



Art. 5. Il sera pris envers les contrevenants aux dispositions ci-dessus, telles mesures de police administrative qu'il appartiendra, sans préjudice des poursuites à exercer contre eux par devant les tribunaux conformément aux lois et règlements de police.

Fait en Mairie à Gençay le 5 avril 1875. Le Maire, M. Simon Boudet. (registre des arrêtés du maire 1872-1964)

Texte: Jean-Jacques CHEVRIER